

**Groupement Hospitalier
de Territoire Genevois
Anancy Albanais
G2A
Convention Cadre
AVENANT N°2**

Direction du Projet Territorial

Mars 2018



RAPPEL DES REFERENCES JURIDIQUES – VISAS

Vu les articles L6132-1 à L6132-6 du Code de la Santé publique instituant les groupements hospitaliers de territoire,

Vu le décret n°2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire,

Vu le décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire,

Vu l'arrêté du 29 novembre 2012 portant adoption du projet régional de santé, notamment le Schéma Régional de l'Organisation Sanitaire de la région Rhône-Alpes ;

Vu la convention constitutive du GHT G2A signée le 1^{er} juillet 2016 et approuvée par arrêté n°2016-4010 par Mme la Directrice de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes,

Vu l'avenant n° 1 à la convention constitutive, validé par le comité stratégique du 7 juillet 2017, et approuvé par arrêté n°2017-3535 par M. le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes,

Vu le procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2018 du comité stratégique et comité territorial des élus, actant la décision de ces instances de changer le nom du GHT Genevois Annecy Albanais,

Il est convenu :

Article 1 :

Le point 1.2 la dénomination du Titre 1 de la Partie 2 de la convention constitutive du GHT est modifié comme suit :

« Article 3

La dénomination du groupement hospitalier de territoire est :

GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE HAUTE-SAVOIE PAYS DE GEX »

Article 2 :

Toute mention faite au « GHT Genevois Annecy Albanais » ou « GHT G2A » au sein de la convention constitutive et de son premier avenant est corrigée en « GHT Haute-Savoie Pays de Gex ».

Fait à Metz-Tessy, le 5 mars 2018

Le Directeur du Centre Hospitalier de Rumilly, Monsieur Christian TRIQUARD,

Le Directeur du Centre Hospitalier Annecy Genevois, Monsieur Nicolas BEST,

Le Directeur du Centre Hospitalier du Pays de Gex, Monsieur Nicolas BEST,